

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique conjointe portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), l'élaboration du Zonage d'Assainissement des Eaux Pluviales (ZAEP), l'élaboration de Périmètres Délimités des Abords (PDA) des Monuments Historiques du 11 mars 2019 au 12 avril 2019 soit une durée de 33 jours consécutifs.

M. Dominique BERJOT, administrateur territorial en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le délégué du tribunal administratif de Rennes.

Les pièces des dossiers ainsi que des registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie d'Elven, pendant la durée de l'enquête, du 11 mars au 12 avril 2019 inclus, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 8h30 à 12h30.

Les dossiers d'enquête publique seront consultables durant la période de l'enquête publique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.elven.bzh, ou depuis un poste informatique située à la Mairie d'Elven aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Toute personne peut à sa demande et à ses frais obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de la mairie d'Elven.

Le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations et propositions, sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie d'Elven - Place de Verdun - B.P. 9 - 56250 ELVEN ou les déposer par courrier électronique aux adresses mail suivantes :

- Pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : enquetepublique.plu@elven.fr
- Pour l'élaboration du Zonage d'Assainissement des Eaux Pluviales (ZAEP), enquetepublique.zaep@elven.fr
- Pour l'élaboration de Périmètres Délimités des Abords (PDA) enquetepublique.pda@elven.fr

Toutes ces observations et propositions seront, dès leur réception, tenues à la disposition du public en mairie d'Elven. Celles transmises par voie électronique seront consultables sur le site Internet de la commune.

Le rapport de présentation du PLU comporte une évaluation environnementale. L'avis de l'autorité environnementale est joint au dossier soumis à enquête publique.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences en mairie d'Elven aux dates et horaires suivants :

- Lundi 11 mars 2019 de 8h30 à 12h30
- Mercredi 20 mars 2019 de 13h30 à 17h30
- Samedi 30 mars 2019 de 8h30 à 12h30
- Jeudi 4 avril 2019 de 8h30 à 12h30
- Vendredi 12 avril 2019 de 13h30 à 17h30

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie d'Elven, à la préfecture du Morbihan et sur le site internet www.elven.bzh pour y être tenu à la disposition du public pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de cette enquête publique, le conseil municipal se prononcera sur l'approbation du PLU, l'approbation du zonage d'assainissement eaux pluviales, et l'approbation des Périmètres Délimités des Abords. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

Les informations relatives aux projets soumis à enquête publique peuvent être demandées à M. Le Maire d'Elven.